



BUREAU DE VAL DE BERRY

Séance du Mercredi 4 Septembre 2024 à 10 H

L'an DEUX MIL VINGT QUATRE, le Mercredi 4 Septembre à 10 Heures, s'est réuni en présentiel, au Siège de Val de Berry, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Bureau de Val de Berry.

ETAIENT PRESENTS :

Emmanuel RIOTTE	Président – Vice-Président du Conseil Départemental Maire de St-Amand-Montrond
François DESCHAMPS	Membre – Président Entraide Berruyère Secrétaire de Séance
Denise DURANTON	Membre – Représentant des locataires (CNL)
Thierry CHATELIN	Membre

ETAIENT EXCUSES :

Bernadette GOIN	Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo – Maire de Berry-Bouy Pouvoir à Emmanuel RIOTTE
Christine CHEZE-DHO	Membre – Adjointe au Maire de Bourges Conseillère Communautaire Pouvoir à Thierry CHATELIN

ETAIT ABSENT :

Fabrice CHOLLET	Membre – Conseiller Départemental
-----------------	-----------------------------------

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

Benoît LEMAIGRE	Directeur Général
Emilie LARAINÉ	Directrice des Affaires Juridiques et Commandes Publiques
Olivier SCHUBNEL	Directeur Technique et Développement
Nadège BEDU	Assistante du Directeur Général

.....
La séance est levée à 11 H 00.

BUREAU DE VAL DE BERRY

=====

Séance du Mercredi 4 Septembre 2024 à 10 H

=====

IX - RÉSULTAT D'APPELS D'OFFRES

**B - EXPLOITATION DE TYPE FPI AVEC GROS ENTRETIEN ET GARANTIE
TOTALE TRANSPARENTE DES INSTALLATIONS SECONDAIRES
DE CHAUFFAGE COLLECTIF (CHAUFFAGE URBAIN)**

Pour donner suite à la validation de l'autorisation de lancement du marché d'entretien des exploitations de type FPI avec gros entretien et garantie totale transparente des installations secondaires de chauffage collectif (chauffage urbain) du 8 décembre 2023, Val de Berry a lancé une consultation.

La date limite de réception des offres était fixée au 26 juin 2024.

L'analyse des offres a été effectuée par le cabinet d'architecte CDC CONSEIL.

La commission des marchés s'est réunie le 24 juillet 2024.

Après lecture du rapport d'analyse et compte tenu de la réception de deux offres, le représentant du Pouvoir Adjudicateur, sur avis de la commission des marchés, a choisi de déclarer fructueux le lot. L'offre retenue est la suivante :

LOT	Nom du candidat	Montant de l'offre retenue (options incluses)	Critères d'attribution		TOTAL/200
			Note de prix/100 pts	Note valeur technique/100 pts	
2	IDEX ENERGIES	2 236 545,21 € HT	89,02	100,00	189,02

Je vous remercie de prendre bonne note de cette décision.

DELIBERATION

Le Bureau prend note de la décision prise par le Pouvoir Adjudicateur et du choix du candidat retenu.

.....
Le Secrétaire de Séance,
François DESCHAMPS

.....
Le Président,
Emmanuel RIOTTE



Extrait certifié conforme
Bourges, le 4 septembre 2024
Le Directeur Général,
Benoît LEMAIGRE